

INTERPELLATION

Crise économique, quelles mesures l'Etat entend-il mettre en place ?

La crise des crédits à risque et taux surélevés pour les emprunteurs (subprimes), en février 2007 aux Etats-Unis, a été le déclencheur d'une crise financière mondiale et, à sa suite d'une crise de l'économie "réelle". Elle n'est pas un accident violent, mais simplement l'effondrement du libéralisme économique poussé à son extrême.

Le ralentissement actuel de l'économie ne marque que le début de la plus profonde récession depuis des décennies et, selon les experts, le pire est encore à venir. On en constate d'ores et déjà les premières conséquences directes et dramatiques à travers la planète (licenciements de masse, augmentations du chômage, ralentissement des exportations, baisse du tourisme, net ralentissement de la croissance et de l'investissement, et crise alimentaire pour les pays en développement).

La crise actuelle peut devenir socialement explosive ! Il est évident que, de ce point de vue, les tensions prennent une dimension inédite dans leur gravité. La remise en cause du système capitaliste à une vaste échelle, pour nécessaire qu'elle soit, n'en posera pas moins des problèmes gigantesques aux économies nationales jusqu'à la reprise espérée.

Notre canton ne sera malencontreusement pas épargné par cette crise et malheureusement, les PME sont en première ligne. Aussi est-il impératif de mettre tout en œuvre afin de conseiller, protéger et favoriser les PME déjà installées dans notre canton.

Nous pensons que l'Etat pourrait encourager nos grandes entreprises à travailler en étroite collaboration avec elles. L'idée est de faire bénéficier les PME du savoir-faire et de l'expérience des grandes entreprises, via leurs experts. En contrepartie, l'Etat pourrait, par exemple, accorder un allègement des charges sociales à ces dernières.

Plusieurs idées viennent à l'esprit pour remplir la mission essentielle de l'Etat en pareilles circonstances. On peut penser par exemple à la mise en place d'un bureau de soutien aux entreprises ayant des difficultés de trésorerie, dont la responsabilité serait de les orienter vers les interlocuteurs susceptibles de répondre à leurs demandes. On est également en droit d'imaginer la création d'un fond de soutien permettant de garantir les crédits à court terme.

L'Etat peut-il nous informer du plan d'action qu'il compte mettre en place afin de lutter contre les effets de la crise financière et économique, et, le cas échéant, des solutions qu'il envisage pour nos PME ?

Mauri. 26.11.2008

Au nom du Groupe Socialiste
Gilles Pierre

Benjamin
J. Lorenz
A. Veyat